

Mémoire

Projet de construction d'un duc-d'Albe au
quai garage de Tadoussac
6211-04-061

Présenté par la Société de Développement de Sacré-Cœur inc.

Dans le cadre

Des audiences publiques du BAPE

Projet : Construction d'un duc d'Albe au quai garage de Tadoussac

6 décembre 2016

Collaborer au développement socio-économique de notre milieu, telle est la mission de la Société de Développement de Sacré-Cœur qui a été mise sur pied en 1983 lorsque le taux de chômage atteignait des sommets inégalés et que la menace de devoir faire appel à l'aide de dernier recours planait sur plusieurs résidents de notre communauté qui faisait face, encore une fois, à la fermeture de la scierie, employeur principal de la place.

Depuis que les gens se sont mobilisées en rachetant, entre autres, les actifs de la scierie et en bâtissant d'autres usines de deuxième transformation, le modèle de développement économique de Sacré-Cœur est devenu une source d'inspiration pour plusieurs.

Pourtant, faire du développement économique sur la Côte-Nord relève de l'exploit et ce pour plusieurs raisons. L'absence d'un pont à l'embouchure de la rivière Saguenay en est une majeure.

Comprenez Monsieur le président notre consternation lorsque nous apprenons la tenue d'une audience du BAPE à propos d'une banale construction de duc d'Albe lorsqu'une problématique aussi importante et vitale que celle que nous vivons quotidiennement, qui sera amplifiée par l'arrivée des nouveaux traversiers, ne soit pas prise en considération par nos gouvernements.

Nous croyons que la décision politique de remplacer les traversiers actuels par des mastodontes et de ne pas considérer la construction d'un pont va carrément à l'encontre des principes même du développement durable.

Comment peut-on concevoir un si grand manque de planification et de communication entre le MTQ et la STQ quand on nous répond que des travaux sur la 138 seront envisagés si la sécurité routière devenait problématique avec l'arrivée d'un plus grand nombre de voitures sur la route ?

Comment peut-on concevoir que par souci de respect envers les citoyens, la STQ accepte de cesser des travaux bruyants après 23 heures mais que les citoyens doivent tolérer le bruit constant des camions qui montent et descendent la côte pour sortir ou aller prendre le traversier ? Et ce, à toute heure du jour et de la nuit, à longueur d'année ?

Comment peut-on concevoir que le milieu marin dans lequel évolue entre autres des bélugas, (mammifère marin en voie de disparition), est pollué 24 heures sur 24, 365 jours par année avec le bruit des moteurs des bateaux, celui des voitures qui empruntent les débarcadères, les traversées constantes des bateaux qui gênent leurs déplacements et qui risquent de les tuer en cas de collision en plus des vibrations qui interfèrent avec leur système de communication ? Sans compter les émanations des moteurs des voitures causant des gaz à effet de serre ?

Comment peut-on concevoir qu'avant que le MTQ puisse faire les travaux qui s'imposent pour que la route puisse permettre des déplacements sécuritaires avec l'arrivée des nouveaux traversiers transportant plus de véhicules, que c'est peut-être un de nos enfants qui perdra la vie en raison du syndrome des traversiers qui touche beaucoup de conducteurs considérés comme étant pourtant prudents habituellement?

Monsieur le commissaire, évidemment, nous ne pouvons accepter en silence cette situation. Nous nous opposons donc au projet de construction d'un duc d'Albe au quai garage de Tadoussac. Car, cet infrastructure permettra d'accueillir et sécurisé des traversiers qui auront des impacts très négatifs sur le développement économique de la Côte-Nord en plus de creuser le fossé déjà énorme qui éloigne les industries de leurs marchés, qui dissuade beaucoup de monde soit à se rendre chez-nous et encore plus s'y installer et qui coupe les nord-côtiers au reste du Québec. La sécurité des gens, la protection de notre milieu marin et tous les grands principes du développement durable doivent enfin s'appliquer. Il existe une solution qui est un pont et contrairement à ce qu'on veut nous laisser croire, cette solution est accessible. Pour toutes ces raisons, nous vous prions de prendre en compte notre position et de recommander au gouvernement du Québec de :

- Ne pas procéder à la construction d'un duc d'Albe ;
- Ne pas remplacer les traversiers actuels par les nouveaux en fabrication ;
- Mentionner que le pont à l'embouchure du Saguenay est la formule qui doit être envisagée.

Un grand merci pour votre écoute,

Marjorie Deschênes

Directrice

Fin du document